

Une rentrée mouvementée pour les CPC

L'URGENCE, maître-mot de la rentrée des CPC :
Prise au vol des dossiers des collègues CPC et/ou secrétaire de circo absents ou non nommés et autres surprises habituelles (erreurs d'affectations, absences non anticipées...). A cela, s'ajoutent les dossiers urgents dont dépendent les enseignants et les élèves, les partenariats avec les villes, et les formations en exprès : Rencontrer, rassurer, former les contractuels... CPC rimerait-il avec pompier ?

Malheureusement, une urgence qui n'est pas le seul fait de la rentrée et qui s'installe dans la durée....

Les CPC ont le sentiment de ne pas aller au fond des choses, de passer d'un sujet à l'autre, de faire et défaire selon les pilotages !

Pourtant...Former se construit dans le temps... Et du temps de formation auprès des équipes les CPC en manquent....

Alors, comment accueillir les CPC faisant fonction ou nouvellement nommés sur des circonscriptions dans de telles conditions ? Et notamment dans les secteurs où l'ensemble du personnel est renouvelé ?

Cette situation, qui ne règle en rien le manque d'attractivité pour la fonction, est terriblement frustrante pour les CPC, dont le cœur de métier devrait être la formation et la recherche pédagogique. Elle interroge par ailleurs la question de la bienveillance et de l'accueil dans le métier !

A l'heure de notre publication, les CPC de Paris sont en instance de grève concernant leurs conditions de travail.

Des demandes réaffirmées pour les PEMF

Des PEMF sans jours de décharges posés, ni de complément nommés jusque fin septembre voir début du mois d'octobre. Fin septembre des PES, à visiter qui sont en classe les jours où les PEMF ne sont pas déchargés !

Cette année nous n'avons de nouveau aucune visibilité sur la façon dont les heures d'enseignement en ESPE sont déployées entre formateurs, les groupes de travaux restent accessibles par réseau.

Le SNUipp92 réaffirme la nécessité que la DSDEN et les ESPE fonctionnent de façon transparente et en garantissant une équité de traitement pour chaque formateur.

L'accès à la formation reste elle aussi à accès variable pour les PEMF, selon que celle-ci tombe sur un jour de décharge ou pas... Les remplacements devraient être assurés de façon systématique ou les formations dédoublées.

Un début d'outil de communication est apparu sans qu'on en soit informé : TRIBU.

A l'heure de notre publication, trois mois après la rentrée, une date de réunion plénière vient de nous être communiquée...

Une RIS CPC / Deux RIS PEMF

Pour que chacun d'entre nous puisse avoir accès à des informations syndicales plus spécifiquement ciblées sur ses missions ou pour que nous puissions connaître les problématiques de chacun, nous organisons des Réunions d'Informations Syndicales. Pour les CPC, elle a déjà eu lieu le samedi 6 octobre à la section de Nanterre. Pour les PEMF nous ferons une première réunion à la suite de la plénière de Nanterre le **mercredi 12 décembre à 9h00**. Nous vous rappelons que vous pouvez déduire de vos 18 heures ces trois heures de RIS. Pour que nous soyons au plus près de vos besoins si vous êtes plusieurs sur une ville à souhaiter une autre date vous pouvez bien sur nous interpeller sur ce sujet !

POUR LES CPC : Le retour sur le questionnaire

A l'arrivée sur les postes presque la moitié des CPC n'ont pas le CAFIPEMF et donc pas de formation. Ils exercent en majorité à temps plein sur leur poste. Les CPC n'ont plus en charge le suivi des jeunes titulaires, suivi transféré au CPR.

Pour la majorité des CPC, les fonctions correspondent à l'image qu'ils s'en faisaient avant la prise de fonction.

Plus de la moitié participent à un groupe de travail départemental au moins.

75% pensent que la part de la gestion administrative est importante voire trop importante. 96 % souhaitent voir diminuer l'apant administrative.

57 % participent peu fréquemment aux animations pédagogiques et encore moins les co-construisent.

La part de relations aux partenaires est importante, celle laissée pour la création d'outils pédagogiques au service des enseignants l'est beaucoup moins.

84% souhaitent voir se développer le pôle de formation péda et de création d'outil dans leurs missions.

Concernant le mode de recrutement des CPC les avis sont partagés entre ceux qui sont pour un recrutement au barème et ceux pour un recrutement par l'IEN.

Par contre pour le plus grand nombre le rapport à l'IEN et à sa façon de piloter est primordial de même pour le climat de l'équipe de circonscription ainsi que le rapport aux école et aux enseignants.

Dans un moindre degré le rapport avec la commune ainsi que le choix des dossiers en charge.

Pour le chapitre concernant l'amélioration des conditions de travail, deux points sont saillants : Une meilleure reconnaissance salariale et le regroupement entre pairs pour travailler les différents pôles des missions.

Viennent ensuite une meilleure formation pour les formateur et le recrutement de secrétaires de circonscription.

Une proposition qui émane du questionnaire : depuis le changement des rythmes scolaires, le CPC n'a plus de 1/2 journée libérée dans la semaine de façon officielle. Donc il se retrouve à être présent 5j/5j, souvent en fin de période en état d'épuisement. Il y a en plus des inégalités entre CPC, car certains IEN font attention à cette demi journée, la prenant eux-mêmes et d'autres pas du tout, ils n'en parlent même pas. Un vrai cadre concernant le temps de travail des CPC est à obtenir !

Pour mener à bien les missions de formateur, les réponses au questionnaire soulignent qu'il faudrait plus de proximité avec les écoles (présence en classe sur les projets, les actions) ; développer des outils de formation et de communication (vidéo/classe, blogs, sites..) ; une reconnaissance du temps de formation et aussi être associés à la mise en place des outils (par ex Gaïa).

Les leviers pour améliorer les rapports CPC/Enseignants qui étaient proposés dans le questionnaire ont tous été relevés comme des pistes intéressantes :

- * rapprochement CPC des équipes enseignantes;
- * plus d'accompagnement des projets;
- * rééquilibrage des tâches administratives/tâches formation terrain;
- * développer des laboratoires pédagogiques, associer des enseignants et leur classe à des temps de réflexion;
- * libérer du temps aux enseignants pour participer aux recherches et mener des projets de circonscription;

Les points de crispation qui pourraient aboutir à un changement de fonction font de nouveau ressortir le problème de manque de reconnaissance et l'aspect financier mais aussi les problèmes qui peuvent être rencontrés avec l'IEN.

Pour la formation : elle est considérée comme insuffisante, plus de lien avec le monde de la recherche ; plus de temps d'échange et de pratiques et de travail en petits groupes avec les pairs sont réclamés.

Le regroupement des circo. n'est pas perçu comme pertinent mais plus comme un risque d'alourdissement de la machine administrative.

La formation des Professeur des écoles devrait conjuguer l'enrichissement personnel individualisé, l'adaptation aux mutations technologiques, l'adaptations aux exigences institutionnelles (information sur les politiques éducatives) et une validation des acquis de formations.

Cette formation passe par un parcours de formation qui doit prendre en compte un parcours individuel (désir de formation de l'enseignant tout au long de sa carrière), un parcours d'équipes d'école (projet d'école; formation d'équipes..), un parcours de circonscription (projets, pilotage IEN de circo, priorités nationales ou de circo).

Isabelle Genty, Stephanie Duffour et Christine Parat

Pour le SNUipp-FSU92/ secteur formateurs

Élections professionnelles 2018 : votez et faites voter SNUipp et FSU !

Pour se syndiquer : [JE CLIQUE JE ME SYNDIQUE !](#)

SNUipp-FSU 92

3 bis rue Waldeck Rochet

92 000 NANTERRE

snu92@snuipp.fr